

ANNEXE 1

– Calendriers indicatifs – Élections des représentants de parents d'élèves – Année scolaire 2024–2025

Toutes académies, à l'exception des académies de La Réunion et de Mayotte			
Informations générales sur l'organisation des élections	Dans les quinze jours qui suivent la rentrée scolaire	Au plus tard le mardi 17 septembre 2024	
Établissement de la liste électorale	Vingt jours avant l'élection	Vendredi 20 septembre 2024 minuit	Samedi 21 septembre 2024 minuit
Date limite de dépôt des candidatures	Dix jours francs avant la date du scrutin	Lundi 30 septembre 2024 minuit	Mardi 1 ^{er} octobre 2024 minuit
Date limite pour remplacer un candidat qui se serait désisté	Huit jours francs avant l'ouverture du scrutin	Mercredi 2 octobre 2024 minuit	Jeudi 3 octobre 2024 minuit
Date limite de remise ou d'envoi du matériel de vote aux parents	Six jours avant la date du scrutin	Vendredi 4 octobre 2024 minuit	Samedi 5 octobre 2024 minuit
Période du vote par voie électronique	Elle ne peut être inférieure à vingt-quatre heures et ne peut être supérieure à cinq jours.		
Date des élections		Vendredi 11 octobre 2024	Samedi 12 octobre 2024
Tirage au sort 1 ^{er} degré	Dans un délai de cinq jours ouvrables après la proclamation des résultats		
Contestations sur la validité des opérations électorales	Dans un délai de cinq jours à compter de la proclamation des résultats.		